

AUTOPSIE DE LA MANIF DU 16 SEPTEMBRE 2019

EGORA Par Aveline Marques, avec Y.P. le 05-09-2019

La bataille commence. Alors que le Haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, vient d'entrer au Gouvernement, plusieurs syndicats représentant les professions libérales se préparent à une journée d'action lundi 16 septembre.

Médecins, infirmières, kinés ou encore avocats, ils redoutent une disparition des régimes de retraite complémentaire et entendent mettre "la pression" à l'exécutif à l'aube d'une nouvelle phase de négociations.

Revendications, forces en présence, modes d'action... on fait le point.

Tout a commencé avec la remise, fin juillet, du rapport du Haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye. Objectif : fondre les 42 régimes existants dans un "régime universel", qui se veut plus égalitaire. Mais pour certaines professions libérales, la réforme signe la disparition, ou presque, des caisses de retraite complémentaire et de la prise en compte de la spécificité de leur exercice.

Qui manifeste ?

Le Conseil national du barreau a été le premier à dégainer, en appelant à une journée d'action lundi 16 septembre. Les avocats ont été aussitôt rejoints par les pilotes de ligne, puis par les médecins de l'UFML, de la FMF -ulcérée par l'annonce du transfert du recouvrement des cotisations à l'Urssaf- et du Bloc. Au fil de l'été, d'autres professions sont venues grossir leur rang, fondant le Collectif SOS retraites : les hôtesse et les stewards (salariés mais disposant d'un régime autonome), les infirmières (Convergence infirmière), les kinés (Alizée) et les orthophonistes.

16 septembre : mode d'emploi

Les syndicats appellent à un rassemblement à Paris, à 13 heures, à Opéra. L'UFML appelle par ailleurs les professionnels de santé à cesser leur activité ce jour-là. Il s'agit pour le syndicat de "*mettre la pression*" au Gouvernement alors qu'une nouvelle phase de négociations s'ouvre cette semaine avec les partenaires sociaux. "*Depuis un an, ils nous baladent*", lance le Dr Jean-Paul Hamon, président de la FMF. "*Ces réunions ne sont pas des réunions de négociation mais d'information*". "*Le simple fait de décider de manifester a quand même décidé la direction de la Sécurité sociale à nous donner un rendez-vous le 11 septembre sur la gestion des cotisations*", renchérit le syndicaliste.

Et les autres syndicats ?

Si la FMF et le Bloc ont décidé de battre le pavé aux côtés de l'UFML, ce n'est pas le cas des trois autres syndicats représentatifs des médecins libéraux. MG France, la CSMF et le SML jugent en effet la mobilisation "*prématurée*". "*Nous souhaitons*

laisser toute sa place à la discussion", insiste le Dr Jean-Paul Ortiz, président de la CSMF. Le syndicaliste redoute par ailleurs que les revendications propres aux médecins soient noyées dans un *"conglomérat d'intérêts divergents"* et regrette le choix de la date : *"le lundi est la journée où l'activité des cabinets est la plus chargée"*.

Quant à L'Union nationale des professions libérales (UNAPL), qui représente 67 organisations, elle a décidé ce mercredi de donner une "dernière chance à la négociation" ; elle sera reçue à Maignon vendredi.

Quelles sont les revendications des médecins ?

Si les syndicats médicaux ne s'accordent pas sur la méthode, ils partagent les mêmes inquiétudes vis-à-vis d'une réforme qui *"signe la quasi-disparition de la retraite complémentaire et spécifique des médecins libéraux"* en...

imposant le régime universel jusqu'à un plafond de revenus équivalent à trois PASS (120 000 euros), pointe Jean-Paul Ortiz, qui demande (comme l'UFML) à ce que le seuil soit abaissé à un PASS (40 000 euros).

A l'instar de la CSMF, MG France redoute également la fin de l'ASV, avantage conventionnel accordé en *"contrepartie de l'engagement à la modération des honoraires"*, rappelle le Dr Jacques Battistoni, son président. *"L'abandon de l'ASV, c'est l'abandon des tarifs conventionnels. Ce n'est pas négociable"*, lance ce dernier.

"Nombre de libéraux verront leur taux doubler, pour des pensions identiques voire un peu en baisse", souligne par ailleurs Jérôme Marty, pour qui cela justifie une action interprofessionnelle. *"Les cotisations vont baisser de 20 % et les prestations de près de 38 %"*, chiffre Jean-Paul Hamon, de la FMF. *"Le taux de cotisation sans droit, pour la solidarité, est de 2.80%. C'est trop élevé, surtout pour les hauts revenus"*, ajoute le président de la CSMF.

Autre sujet d'inquiétude commun aux différentes professions : la possible mainmise de l'Etat sur les caisses autonomes des libéraux et sur les provisions accumulées au fil des années. Et non des moindres : 7 milliards d'euros pour la Carmf. *"Nous n'accepterons jamais que ces réserves aillent combler le trou de ceux qui n'ont pas anticipé les problèmes démographiques"*, lance le président de la CSMF, brandissant la menace d'un *"conflit dur"* si les revendications des médecins libéraux ne sont pas prises en compte. *"Nous ne nous laisserons pas dépouiller"*, insiste Jean-Paul Ortiz. *"C'est la négociation de la dernière chance."*